

Halte au plagiat et à la fraude académiques

Quelles règles, quels comportements adopter pour survivre à la rupture due à l'adoption massive d'Internet par les chercheurs et à la crise de confiance qui se dessine? Car, à la faveur du numérique, plagiat, fraude et mauvaise conduite se multiplient dans les universités et institutions françaises. Et les référents nommés par l'Office français de l'intégrité scientifique ont souvent du mal à agir. Se fondant sur son expérience, l'auteure prône la création d'une discipline qu'elle nomme « les sciences de l'intégrité », ainsi que l'adoption d'une responsabilité sociétale académique. Pour que société civile et monde scientifique poursuivent un dialogue serein, le changement est indispensable afin que la corruption académique soit éradiquée. Et que les valeurs fondamentales de la science soient respectées.



Michelle Bergadaà
PROFESSEURE ÉMÉRITE, UNIVERSITÉ DE GENÈVE
Fondatrice et présidente de l'Institut international de recherche et d'action sur la fraude et le plagiat académiques (Irafa), elle a fait de l'intégrité scientifique son objet d'étude et d'enseignement. Elle a publié plusieurs articles et livres scientifiques sur le sujet.

300

CAS réels de fraude et de plagiat ont été sélectionnés et adaptés par l'association scientifique Irafa pour servir de base à ses interventions pédagogiques.

ILLUSTRATION SERGE BLOCH POUR LA RECHERCHE

l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour cause de plagiat –, de nombreuses voix s'élèvent pour exiger un retour à nos valeurs fondamentales de créateurs de connaissances. Car nous œuvrons dans un système aux incitatifs purement économiques et tous les signaux sont déjà au rouge depuis le début de ce siècle. La question posée aux chercheurs a évolué en deux décennies : « Que cherchez-vous ? » s'est transformé en « Que publiez-vous ? », qui est devenu « Combien de fois êtes-vous cité ? » Le produit « article » ou « thèse » est un élément d'évaluation codifié par un classement de revues académiques. La logique libérale de la quantification de notre métier s'accroît. Les indices de mesure se calculent sur des périodes courtes, alors que le processus de recherche scientifique s'inscrit dans un temps plus proche de celui de l'artisan d'art qui donne du temps au temps, afin que mûrissent ses idées et leurs résultats. Le rythme de production des auteurs académiques importe plus que la qualité intrinsèque de leur recherche.

CHANGER DE PARADIGME

Un petit livre au titre évocateur, *La Bulle universitaire. Faut-il poursuivre le rêve américain ?* (Éditions d'en bas, 2014), dresse un bilan sévère. Dans la dernière partie, l'auteur, Libero Zuppiroli, nous transporte dans le futur, au sein de l'université Utopia, où tout serait devenu à l'image de nos rêves, où la recherche serait considérée comme un métier au service de la connaissance, laissant le temps de développer les concepts et innovations scientifiques. La question reste de savoir comment procéder pour modifier un système qui ne convient plus à notre métier, et à notre mission de création et de diffusion du savoir.

Pour changer de paradigme, il est selon moi nécessaire de lancer deux voies complémentaires de recherche et d'action : la reconnaissance d'une nouvelle discipline, les « sciences de l'intégrité » et l'implantation de ce que je nomme une responsabilité sociétale académique (RSA) au sein de nos établissements. La réflexion sur l'intégrité est communément considérée comme relevant du champ spécifique des philosophes, juristes ou théologiens. Pourtant, intégrité et délinquance académiques se manifestent dans toutes les situations concrètes du quotidien de chercheur. Notre objet de recherche est ainsi un « *fait social total* » au sens où l'exposait l'anthropologue français Marcel Mauss dans son

Essai sur le don (1923-1924). Il relève à la fois de postures personnelles et collectives, et le parallèle avec l'écologie est frappant : l'apathie nous est désormais interdite. C'est donc par l'appréhension des modalités de nombreuses disciplines que nous cherchons à circonscrire notre objet de recherche. Par modalités nous entendons : celles du champ social (le système juridique, le système économique et le système organisationnel), celles de ses différentes formes d'expression psychologique et psychosociologique (les profils de délinquants, le déni des récidivistes, etc.), celles aussi des différentes étapes d'une histoire individuelle (Comment devient-on un délinquant de la connaissance ? Comment se fait-on démasquer ? etc.) et celles d'une histoire collective (Quelle analyse systémique envisager pour comprendre l'évolution des forces s'exerçant sur notre métier : économiques, sociologiques, administratives ? etc.).

M'intéressant à ces questions, j'ai créé dès 2004 un groupe de personnes concernées par ces sujets, qui s'est constitué en association à but non lucratif à

partir de 2016 sous le nom d'Institut de recherche et d'action sur la fraude et le plagiat académiques (Irafpa). Ses membres sont issus de multiples disciplines, cultures et systèmes académiques, ce qui est indispensable pour examiner sous différents angles nos questionnements. Pour le philosophe allemand Hegel, qui l'explique dans *Phénoménologie de l'Esprit* (1807), la dialectique est le mouvement même de l'esprit dans sa relation à l'être. Notre méthode empirique nous conduit à passer ainsi en permanence du monde réel à son interprétation, de l'objectif au subjectif. Nous procédons par des questions ouvertes pour laisser les répondants exprimer leurs interprétations profondes, ou par un débat autour de l'analyse d'un cas. Par induction, nous proposons des concepts ou des modèles d'interprétation de l'action collective. Cette même dialectique anime les validations de nos propositions par la négation et la réconciliation permanente des états internes individuels grâce au débat démocratique sur cet objet de recherche qu'est l'intégrité. C'est ainsi que notre posture de scientifiques nous

Comment identifier les délinquants de la connaissance ?

Le manipulateur

Il revendique haut et fort des valeurs importantes pour le monde académique tout en ayant un comportement de délinquant de la connaissance. Dévoilé, sa réaction est de réfuter l'évidence. Car admettre son comportement malhonnête le contraint à remettre en cause à la fois l'image qu'il a de sa propre personne et la place qu'il occupe dans le système. Le déni est donc sa forteresse et les membres de son clan le croient tant il est convaincant. Il s'ensuit souvent des guerres intestines longues et pénibles.

Le fraudeur

C'est un individualiste. Il est au courant des valeurs de la profession, mais un esprit purement « libertaire » le guide dans sa quête du pouvoir. Démasqué, il avoue tout de suite avoir perdu au jeu. Cet opportuniste assumé n'a pas d'appétence pour une appartenance à un clan quelconque. Il se considère au-dessus du système et c'est ce qui finit par le perdre. Sa persistance dans le monde de la recherche tient au fait que, dès que l'un de ses forfaits est révélé, il change de laboratoire, d'institution ou de pays.

Le bricoleur

Il ne cherche ni à nier ses fautes ni à faire reposer la faute sur autrui. Il avoue (presque) immédiatement être le seul coupable d'une erreur commise sous le coup du stress, d'une grande fatigue, d'un surmenage... Il est vexé de ne pas avoir estimé correctement cette zone grise des normes académiques et d'avoir dépassé la frontière entre moralité et immoralité. Son autonomie le met en danger : addict à la productivité, il ne voit pas la négligence s'installer au fil des ans.

Le tricheur

Il se contente généralement de suivre le mouvement d'ensemble de son groupe ou laboratoire. Il est parfois une victime collatérale, à son insu, du totalitarisme intellectuel de leaders enclins à un pouvoir sectaire. Il est extrêmement rare qu'il accepte de s'exprimer, se cachant généralement derrière un ou plusieurs pontes de sa discipline.

La fraude et le plagiat ont toujours existé, mais l'avènement d'Internet a accéléré les choses – dès lors que les articles et les thèses sont devenus disponibles en ligne. Et la traduction automatique a rendu les logiciels anti-plagiat inopérants : le repérage des similarités échoue quand les textes à comparer sont dans des langues différentes. Toutes les disciplines sont affectées. Mais chaque fois qu'un cas grave de fraude est médiatisé et suscite de l'émotion, le soufflé retombe sitôt la crise passée. Le mot d'ordre implicite du système académique semble être : « Revenons au statu quo. » Ce climat délétère est générateur de souffrance pour les chercheurs honnêtes qui croisent chaque jour des délinquants de la connaissance contre lesquels le système ne peut pas ou ne veut pas agir. La frustration et la déception des témoins et des victimes, comme la méfiance de la société civile envers notre monde académique, se développent peu à peu. Cependant, à la suite de récents cas emblématiques – rétractation, en pleine crise sanitaire, d'une étude sur l'hydroxychloroquine dans *The Lancet* et annulation d'une thèse de doctorat de droit par



Cet article s'inspire de l'ouvrage de l'auteure *Le Temps. Entre science et création* (éditions EMS, parution le 5 novembre 2020).

(*) **L'École française de sociologie**, dont les plus éminents fondateurs sont Émile Durkheim et Marcel Mauss, considère qu'il n'existe pas une seule culture, que nous avons des identités et des racines multiples, qui vont être différemment mobilisées selon les situations.

(*) **La responsabilité sociétale des entreprises (RSE)** est, poussée par la société civile, la prise en compte par les entreprises, sur base volontaire et parfois juridique, des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques dans leurs activités.

permet de proposer des dispositifs précis d'analyse des cas de plagiat qui s'inscrivent dans la tradition de l'analyse sémiologique: « Des faits, des faits, des faits. » Nous sommes également en mesure de recommander une méthode rigoureuse de contextualisation des cas de fraude, issue des sciences de la gestion. Cependant, lors de nos médiations, il est indispensable de savoir écouter avec bienveillance les victimes comme les délinquants afin que les commissions d'enquête puissent faire œuvre réparatrice utile pour le futur. Dans la pratique, nous identifions donc les différents profils de délinquants de la connaissance afin d'agir avec justesse (lire l'encadré p. 125). La typologie que nous avons établie résulte de deux longues études de terrain, l'une avec un échantillon d'étudiants, l'autre de chercheurs (1). Elle est fondée sur la relation aux valeurs et aux normes académiques. Pour développer notre concept, nous avons fait appel aux propositions de sociologues, et aussi à celles de psychologues et de psychanalystes. Concernant l'intégrité, nous sommes convaincus que la très grande majorité des chercheurs sont des personnes honnêtes. Mais comment comprendre ce qui enraine la volonté de certains acteurs à

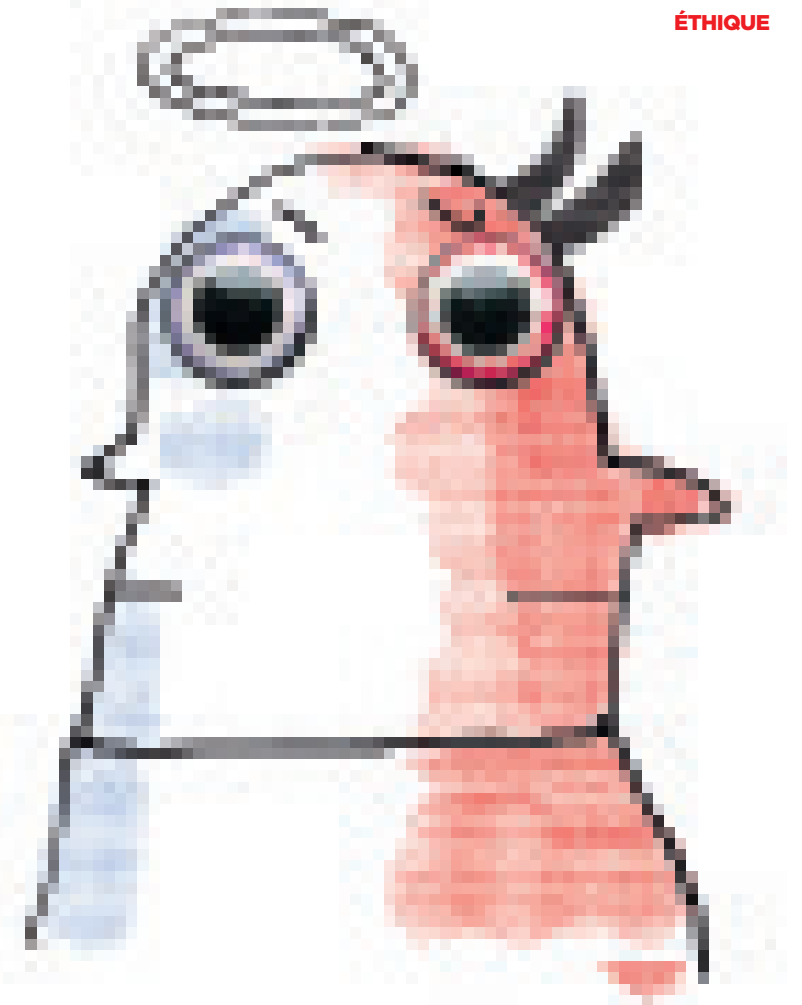
s'engager durablement dans cette « cause »? L'engagement n'est ni de l'implication, ni une attitude affichée, ni même la mobilisation éphémère qui se manifeste quand un cas de fraude est dévoilé. Pour le cerner, nous avons fait appel à la sociologie de l'expérience, pour laquelle chaque individu est intellectuellement capable de définir son rapport au monde. Le poids des expériences passées et de la situation présente est la source de la pluralité interne des individus. Sous cet angle, l'action sociale découle de l'identité, et non l'inverse (2). Nous avons croisé les propositions de sociologues de l'École française de sociologie (*), de philosophes et de théologiens, afin d'identifier quatre racines identitaires plus ou moins mobilisées dans l'action (lire l'encadré ci-dessous).

Les sciences de l'intégrité se doivent de proposer un changement de paradigme: il faut cesser de considérer, avec le sociologue américain Robert K. Merton (1910-2003), que le manquement à l'intégrité est une déviance individuelle qui confirmerait la règle générale d'un système intègre (3). Intégrité et délinquance académiques sont inséparables. Or c'est au cours des deux premières années de doctorat que s'enracinent éthique ou

déviance. La difficulté est que plus de 750 000 personnes sont engagées dans des études de doctorat en Europe (4). Comment les former? L'enseignement de l'éthique dans le format traditionnel d'une classe d'une journée à 15 étudiants nécessiterait plus de 12 000 interventions de formateurs. Le recours à des Mooc (cours en ligne ouverts à tous) ne permet pas le développement d'une véritable identité de chercheur responsable. C'est pourquoi nous formons des « champions de l'intégrité », qui seront référents dans ces domaines, comme des directeurs d'école doctorale. Toutes les interventions pédagogiques de l'Iraffa pour les directeurs d'école doctorale et les référents d'intégrité se fondent sur des débats autour de cas d'école, sur la mise en situation, les jeux de rôle et la théâtralisation de ces cas. Ayant recensé plus de 300 cas en matière de comportement collectif face à des fraudes ou du plagiat, il nous est aisé de les partager tant dans nos films que dans nos formations. Les référents s'approprient les cas et peuvent réagir lorsque des situations se présentent.

IMPLIQUER TOUS LES ACTEURS

Si les cas de manquement à l'intégrité se multiplient, heureusement, en parallèle, la prise de conscience de cet état de fait se développe. L'intégrité académique, qui est le cœur de la connaissance, est généralement formalisée dans un règlement que personne ne lit avant l'accident, ce qui encourage la propagation de failles et a des conséquences directes sur l'ensemble du système. La première piste serait donc d'impliquer nos élus: présidents ou recteurs d'université, directeurs de laboratoire ou doyens de faculté (5). Or nous nous heurtons souvent à un plafond de verre: la grande majorité de ces présidents ou recteurs ne s'engage pas, dès que la délinquance avérée concerne un professeur ou un chercheur de leur établissement; ils préfèrent laisser leurs services juridiques orchestrer les enquêtes pour fraude. Aussi en appelons-nous maintenant à une responsabilité sociétale académique (RSA), à l'instar de la responsabilité sociétale des entreprises (*) qui s'est peu à peu imposée. Techniquement, pour instaurer une véritable RSA, il s'agit d'abord d'adhérer au principe de responsabilité (*accountability*), qui implique que l'on sache se remettre en question pour être à tout moment capable de répondre de ses décisions. Ce principe définit l'équilibre entre le corps social et électif, et



Les racines identitaires de l'engagement pour l'intégrité

La compassion

La compassion et l'impulsion généreuse mènent l'individu à percevoir ou à ressentir la souffrance d'autrui, puis l'incitent à y remédier. Nous parlons d'empathie, de *care*. Selon le philosophe Emmanuel Lévinas, c'est parce qu'il y a perception de l'autre que se déclencherait la mobilisation. La souffrance morale d'une victime de fraude ou de plagiat nous intime de répondre à son appel à l'aide. La responsabilité envers l'autre précède la mobilisation.

Le lien social

Il est de facto rompu par les actes de plagiat et de fraude scientifique. Les chercheurs qui ont ce ressenti profond comprennent les ravages à long terme qu'induisent les comportements des délinquants de la connaissance. Pour eux, le monde académique est en danger, car la fraude et le plagiat conduisent à la publication de mensonges graves (on pense, par exemple, à la crise des opioïdes aux États-Unis).

La préservation de l'idéal académique

C'est une facette identitaire que l'on retrouve souvent mobilisée chez les personnes défendant l'intégrité. C'est une pulsion d'intellectuel qui anime celui ou celle s'engageant dans la défense d'un idéal de savoir. Cet appel à un absolu éthique trouve ses racines dans toutes les religions monothéistes, s'agissant d'un don de soi envers une communauté informelle.

La justice sociale

Elle se réfère à une recherche d'équité qui ne s'inscrit pas dans une communauté abstraite, mais bien concrète. La question lancinante est de savoir pourquoi un fraudeur occuperait un poste ou une fonction dont d'autres, plus honnêtes, se sont vus privés à cause d'un CV de moindre volume. Les acteurs qui ont cette fibre à fleur de peau tendent à défendre les individus contre le système, les doctorants contre les directeurs, etc.

le pouvoir octroyé aux dirigeants dans nos établissements, élus par leurs pairs. La volonté d'instaurer une RSA dans une institution commence en reconnaissant la manière dont les délinquants de la connaissance la perturbent. Certains réussissent à être coauteurs de plus de cent articles en un an, tout en exerçant à plein temps des tâches d'enseignement ou des pratiques professionnelles. Ils multiplient par la ruse (plagiat, autoplagiat, fraude scientifique, auteur invité...) le nombre de publications figurant sur leur curriculum vitae. L'accepter revient à ratifier l'iniquité, à favoriser un délinquant au détriment d'un chercheur honnête qui ne déclare comme étant de son fait que ce qui relève de sa réelle contribution. Et soutenir les pratiques d'un fraudeur introduit une fragilité structurelle imperceptible, en diffusant de mauvaises pratiques chez ses étudiants et ses collaborateurs. A minima, il s'agirait que l'ordre académique et l'ordre juridique se concertent pour prendre en charge conjointement les déviances du système, alors même que les lois comme les règlements

POUR EN SAVOIR PLUS

■ Michelle Bergadaà, *Le Plagiat académique*, L'Harmattan, 2015.

■ tinyurl.com/qualite-auteur-publis

Version accessible en ligne du document « Qualité d'auteur des publications scientifiques » publié par les Académies suisses des sciences en 2013.



Les actions de l'Irafpa

L'Institut de recherche et d'action sur la fraude et le plagiat académiques (Irafpa) intervient en moyenne sur un cas lourd de médiation internationale par mois. Il aide les établissements à mettre en place des dispositifs adaptés, avec pour but de conduire à une responsabilité sociétale académique (RSA) intégrée. Il tient un colloque annuel, organise des conférences-débats et des écoles d'été, et réalise des émissions sur Internet afin de diffuser largement son savoir-faire. <https://irafpa.org>

universitaires se révèlent inadaptés. Les éditeurs de revues sont également nos parties prenantes, puisqu'ils sont touchés par la déferlante de rétractions d'articles qui provoquent de nombreuses turbulences dans le processus linéaire de production. Ces revues sont indispensables à un ordre académique fondé sur la distinction des chercheurs aptes (ou non) à être engagés par une institution, à accéder à des postes de direction, etc. Finalement, la corruption académique a aussi un impact sur la société civile, qui ne doit pas être considérée comme externe, mais bien comme partenaire. Nous avons été plusieurs, par exemple, à être menacés par la présidente d'une université française pour avoir défendu un observateur indépendant, qui voyait son travail de terrain détourné sans vergogne par des chercheurs indéclicats. Ainsi, l'implantation d'une RSA commencerait par la prise en compte de toutes les parties prenantes de notre monde académique. Afin de commencer à agir de concert, il s'agit de ne plus considérer des mondes hermétiques : comités de rédaction, relecteurs de revues, agences de recherche, évaluateurs, jurys, journalistes, politiques, citoyens, État... La deuxième nécessité est de nous réapproprier le débat démocratique sur la responsabilité. Pour exercer cette démocratie constructive, nous devons l'ancrer sur la clarification des ambiguïtés de notre champ académique, qui bloquent le débat et freinent l'action collective. Nous nous référons à deux types d'ambiguïté : l'« ambiguïté centrale » et l'« ambiguïté de focus » (6). La première provient du fait que le chercheur, le dirigeant d'une faculté ou d'un établissement universitaire ne sait plus

définir clairement la situation sociale dans laquelle son action s'inscrit. Elle se manifeste par la quantification de la productivité individuelle et collective, alors que notre métier est de créer et diffuser la connaissance. Cette tension entre des valeurs sublimes et un métier fonctionnalisé donne corps aux propositions que fait le philosophe René Girard dans *Le Bouc émissaire* (1982) : l'ambiguïté est inscrite dans la violence qui anime les humains désirent ce que possède un « autre idéalisé ». Ce désir entraînerait une déstabilisation de leur société. Confrontés à une situation de crise, se sentant menacés, les humains convergeraient vers un « bouc émissaire ». C'est le cas lors d'un manquement à l'intégrité : tous cherchent le coupable idéal, en général l'étudiant, l'assistant ou le collaborateur externe à l'établissement. Nous sommes alors témoins d'un déni collectif et du refus de prendre acte de la chaîne de négligences qui a conduit à la fraude. L'« ambiguïté de focus », elle, se manifeste lorsqu'une personne comprend la situation sur laquelle elle doit agir. Bien que sachant ce qu'elle devrait faire, elle n'est pas en mesure de définir une stratégie d'action appropriée. Par exemple, un chercheur croit qu'il devrait dénoncer un cas de fraude dont il est témoin, mais il ne sait pas auprès de qui ni comment le faire. Il lui manque la connaissance des normes qui étayeraient ses actions. Souvent, il ne connaît pas les directives de son établissement. Parfois, il n'est pas en position hiérarchique de prendre des risques professionnels. L'individu tend à effacer cette ambiguïté en définissant le choix le moins imprudent. Et quand les personnes qui expriment leur désarroi ne rencontrent aucun écho, elles ont tendance à fuir et à s'isoler.

RÉALISER DES BILANS PÉRIODIQUES

Mettre en place une véritable RSA est courageux. Les dirigeants qui font appel à l'Irafpa pour établir des dispositifs rigoureux de certifications « Établissement intègre » savent qu'ils sont élus pour de courtes périodes, alors qu'un changement de culture nécessite des années. Pourtant, de tels dispositifs aident à pacifier les communautés qui, sinon, se déchirent autour des cas de fraude se produisant en leur sein. Contrairement à un lieu commun, les controverses qui freinent l'évolution ne sont pas que le fait de la corruption endémique, mais au contraire de l'expression de deux postures éthiques que le

sociologue allemand Max Weber avait qualifiées d'incommensurables dans *Le Savant et le politique* (1919) : l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité. Les acteurs qui sont arc-boutés dans une éthique de conviction manquent parfois de dispositifs sur lesquels s'appuyer. Certes, il existe des normes au plan national (par exemple, en Suisse avec les Académies des sciences) et chaque établissement édicte ses propres directives. Ces chartes d'éthique d'inspiration anglo-saxonne permettent de contrôler l'efficacité des agents individuels en rendant applicables, au quotidien, un certain nombre de pratiques souhaitables. Ceux qui s'inscrivent dans la logique d'une éthique de conviction courent cependant le risque de vouloir strictement qualifier l'acte par l'observable. Ils demandent, par exemple : « Quel taux de plagiat le logiciel xy a-t-il relevé ? » Or la question est obsolète face à de véritables fraudes non détectées par des logiciels de détection de similarités : l'usage du traitement automatisé du langage naturel, de traducteurs faisant appel à l'intelligence artificielle ou l'achat des services d'un prête-plume leur est aisé. À l'inverse, ceux qui ne s'inscrivent que dans une éthique de responsabilité soupèsent les conséquences de la fraude. Leurs débats concernent alors des questions telles que : « Un comportement plagiaire porte-t-il atteinte au droit des auteurs plagiés de publier le résultat de leurs travaux ? Comment dénoncer ce relecteur de revue que l'on soupçonne d'emprunter les idées des articles en révision ? Le fraudeur porte-t-il atteinte à l'image de son institution ? Les jurys de complaisance décernant un titre de docteur à un fraudeur sauront-ils tirer les leçons de leurs négligences ? etc. » Hélas, le raisonnement éthique de la responsabilité centré sur les valeurs partagées est irréfutable. Alors comment agir une fois ces questions posées ? Pour replacer l'intégrité au cœur de la connaissance, il est nécessaire de réconcilier éthique de conviction et éthique de responsabilité grâce à la mobilisation de toutes les parties prenantes, mais aussi des chercheurs de toutes les disciplines. Il ne s'agit plus seulement de déléguer à des « spécialistes institutionnels » les cas de manquement à l'intégrité. Commençons donc par rompre l'omerta et mettons à disposition de tous les données réelles du problème. Aujourd'hui, très peu d'établissements produisent un bilan périodique des cas de manquement à l'intégrité. Et quand un tel document est réalisé, il est distribué au responsable de l'établissement, mais

pas aux parties concernées – professeurs, administrateurs et étudiants. Nous avons demandé maintes fois pourquoi. Et la réponse est soit « À quoi cela servirait-il ? », soit « Nous n'arrivons pas à anonymiser les cas et tout le monde cherche qui est le ou la coupable. » Pourtant, chacun a le droit d'être pleinement informé pour exercer son devoir de responsabilité. Car ce n'est pas le contenu ou la quantité de normes édictées qui importera, ni même leur diffusion ; seule l'aptitude que nous développerons à une construction démocratique de la norme lui donnera son sens. Et cette construction se fonde sur la connaissance de la situation réelle. Nous ne pouvons plus simplement attendre que les médias se saisissent de cas emblématiques pour nous émouvoir. Les travaux que nous conduisons à l'Irafpa reposent sur le leitmotiv de pacifier les communautés impactées. Ainsi, il ne s'agit pas de remplacer les instances nationales et internationales (Office français de l'intégrité scientifique, Ligue européenne des universités de recherche...), mais au contraire de leur apporter notre contribution spécifique de chercheurs des sciences de l'intégrité et notre longue expérience de terrain. Recherche et action fusionnent quand il s'agit de porter le débat

“ Les travaux de l'association reposent sur le leitmotiv de pacifier les communautés touchées ”

démocratique par l'implication de tous les acteurs de la connaissance : chercheurs, encadrants, administrateurs, étudiants et éditeurs. Notre responsabilité s'ancre dans un débat permanent tant il est vrai que la déontologie, ses normes et son contrôle sont l'affaire de chacun. Le philosophe allemand Hans Jonas explique, dans *Le Principe responsabilité* (1979), que chaque fois que l'on veut résoudre à court terme un problème, on se retrouve dans une dynamique contraignante qui peut devenir irréversible et qui dépasse les hommes qui l'ont mise en place. Il propose de nous interroger, non pas sur nos désirs, mais sur nos craintes. La relation entre les deux faces de la question – intégrité et malhonnêteté – se retrouve dans l'axiome qu'il énonce : « Agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie. » ■

- (1) M. Bergadaà, « Science ou plagiat », in I. Cojan, G. Friès, D. Grosheny, O. Parize, *Expression de l'innovation en géosciences*, Presses des Mines, 2012.
- (2) Bernard Lahire, *L'Homme pluriel*, Nathan, 1998.
- (3) R. K. Merton, *Am. Sociol. Rev.*, 3, 672, 1938.
- (4) Eurostat, tinyurl.com/Eurostat-RetD, 2019.
- (5) M. Bergadaà, in M.-F. Chevallier-Le Guyader (dir.), *Sciences et société. Les normes en question*, IHESI/Actes Sud, 2014.
- (6) S. J. Ball-Rokeach, *Sociometry*, 36, 378, 1973.